

Projet « Education et culture » :

Ouvrir l'école à la culture – ouvrir la culture à l'école

Ouverture de la consultation

Allocution de Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique

Générique du film, env. 30 sec. (DVD : de la première séquence à la première image fixe. Le générique montre plusieurs scènes courtes animées tirées des différents projets. Dans l'idéal, il devrait être projeté au début de la conférence de presse en guise d'introduction.)

Mesdames, Messieurs,

Chers professionnels des médias,

Je me réjouis de pouvoir vous accueillir ici, à l'école Schwabgut de Bümpliz, et vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour le projet « Education et culture ». Je tiens également à remercier l'école Schwabgut ainsi que sa directrice Ruth Biemann et son directeur Gerhard Kupferschmid pour leur aimable hospitalité.

Je souhaiterais aujourd'hui vous présenter le projet « Education et culture ». Il s'agit d'un projet dont le Conseil-exécutif a chargé la Direction de l'instruction dans le cadre de la Stratégie culturelle. La Direction de l'instruction publique a rédigé une ébauche de ce projet et envoyé lundi ce document pour consultation aux milieux concernés, qui auront jusqu'à la fin octobre 2009 pour retourner leurs réponses.

En guise d'introduction, je vais vous présenter les principales idées du projet Education et culture ainsi que les mesures prévues. Madame Herion vous communiquera ensuite les prochaines étapes du projet, suivie de Madame Biemann qui vous décrira d'un point de vue pratique les projets culturels qui ont été mis en œuvre dans son école. Les différentes parties de mon discours seront ponctuées d'extraits d'un reportage montrant des exemples représentatifs des résultats encourageants obtenus grâce au rapprochement de l'éducation et de la culture.

1 Introduction

Ce n'est pas un hasard si nous vous avons invités ici aujourd'hui : en effet, lorsque nous avons cherché un endroit approprié pour aborder la thématique de l'éducation et de la culture, nous avons directement pensé à l'école Schwabgut. Le collège d'enseignants et

d'enseignantes réuni autour de Ruth Biemann et Gerhard Kupferschmid conjugue depuis plusieurs années avec beaucoup de succès l'éducation et la culture et obtient les résultats que nous souhaiterions obtenir avec notre projet. C'est en agissant dans ce domaine que ces personnes ont été convaincues par le bien-fondé du rapprochement de l'éducation et de la culture. En effet, ce rapprochement

- aide les enfants et les adolescents à apprendre,
- aide les enfants et les adolescents à construire leur personnalité en impliquant la tête, le cœur et la main et
- renforce le développement de l'école dans son ensemble.

Combiner éducation et culture n'est pas quelque chose de nouveau. De nombreux enseignants et enseignantes s'efforcent depuis longtemps déjà d'accorder de la place à la culture et aux arts à l'école et de les rendre plus accessibles aux enfants et aux adolescents. Depuis longtemps aussi, les institutions culturelles et les acteurs et actrices culturels expliquent aux enfants et adolescents, à l'école ou pendant leur temps libre, ce en quoi consiste leur travail, afin que cela ne soit plus un mystère pour eux.

Ce qu'il y a de nouveau dans l'éducation et la culture, c'est que nous souhaitons développer ces deux aspects en :

- soutenant les membres du corps enseignant dans les questions d'ordre culturel,
- donnant davantage d'importance aux acteurs et actrices culturels et en
- jetant un pont à la fois large et solide entre ces deux mondes.

C'est pourquoi l'éducation et la culture font partie intégrante de la Stratégie culturelle pour le canton de Berne et de la nouvelle Stratégie de la formation du canton.

2 De quoi s'agit-il ?

L'école, qui comprend l'école enfantine, l'école obligatoire et le degré secondaire II, est au centre de ce projet. Les leçons, les projets, les excursions sont autant d'occasions de transmettre l'art, de le vivre et de le penser. Les élèves approchent la culture, ont un contact matériel avec elle au travers des vécus et des actions. L'école devient alors plus attentive à la culture et s'ouvre davantage à la musique, à la danse, au théâtre, à la langue et à la littérature ainsi qu'aux arts visuels et appliqués.

Dans la pratique, on peut retenir quatre points :

- Les enfants et les adolescents écoutent des sons et des bruits, regardent des formes et des couleurs, ressentent des émotions et des ambiances. La musique, les images et les textes leur font ressentir des choses qui leur permettent d'apprendre à utiliser leurs sens de différentes manières et de les aiguïser.
- Les enfants et les adolescents produisent eux-mêmes des sons, des signes, des phrases, seuls ou en groupe. Ils se rendent compte de la diversité des possibilités. De leurs possibilités.

- Les enfants et adolescents visitent des lieux culturels : des musées, des théâtres, des salles de concert et participent à des répétitions d'orchestres et de troupes de danse ou de théâtre. Ils peuvent mettre la main à la pâte dans le cadre de projets de tailles différentes.
- Enfin : les enfants et les adolescents, en rencontrant des acteurs et actrices culturels, découvrent ce qui les inspire et les émeut et ce en quoi consiste le métier d'artiste. Ils se familiarisent ainsi avec des branches professionnelles dans lesquelles ils se lanceront peut-être eux-mêmes plus tard.

Cela signifie-t-il donc simplement qu'il y aura plus d'art, plus de musique, de langue et de littérature, de danse et de théâtre ? Qu'il y aura plus de disciplines « plaisantes » que de disciplines plus « ardues » ? Que l'école sera simplement un lieu de détente et non plus un endroit où les résultats sont importants ?

La réponse à ces trois questions est « non ». Tout d'abord, le nombre de leçons des disciplines « ardues » restera le même, car le projet « Education et culture » ne change en rien le plan d'études ni la grille horaire. Ensuite, les activités liées aux arts et à la culture à l'école sont exigeantes et incitent les élèves à se surpasser, il ne s'agit en aucun cas d'un laisser-aller. Enfin, le projet « Education et culture » permet aux enfants et aux adolescents de développer leurs compétences et leurs aptitudes. Pour résumer, ce projet ne remet pas en question l'école telle qu'elle existe actuellement, il vise simplement à la consolider.

Le projet « Education et culture » ne met pas en avant le savoir ni le savoir-faire, et encore moins la consommation. Il met en avant l'action : la production de sons, la représentation d'objets, la communication de pensées et d'impressions.

La vocation première du projet « Education et culture » est de développer les possibilités de chacun d'exprimer son émotion, son inquiétude, sa joie ou sa tristesse.

En commençant à agir dans ce sens, les enfants et les adolescents s'approprient petit à petit un éventail de comportements. Ils acquièrent de la confiance en leur capacité à exprimer de différentes manières ce qu'ils ressentent. Cette confiance en soi a ensuite une incidence sur la manière dont ils se perçoivent eux-mêmes dans le cadre de la famille, de la classe, et dans la vie. Leur confiance a plus de chances de se développer encore par la suite.

Quelqu'un qui s'est imaginé dans un rôle et qui s'est produit sur scène dans la peau d'une autre personne a moins peur du changement. Quelqu'un qui s'est emparé de l'espace en dansant ressent son propre corps autrement, se perçoit d'une manière différente. Quelqu'un qui a joué de la musique dans un groupe ou évolué dans une troupe de théâtre sait être attentif à l'autre et connaît les notions de précision et de discipline. Quelqu'un qui s'est déjà produit devant d'autres personnes a moins peur de se montrer, de se présenter en d'autres occasions.

Séquence 2, env. 30 secondes (dans le contexte du projet CPK, une fille d'env. 14 ans affirme qu'elle peut beaucoup mieux se présenter lors d'entretiens grâce au travail de projet.)

Je suis convaincu qu'en étant confrontés à l'art et surtout en mettant eux-mêmes la main à la pâte, les enfants et adolescents ont davantage conscience de leur propre valeur et ont plus d'occasions d'apprendre le travail en équipe, la discipline et la fiabilité. Cela leur permet également d'acquérir des compétences transversales. Il s'agit de compétences et d'aptitudes qui vont au delà des connaissances théoriques et du savoir-faire. Ce sont elles qui nous permettent de nous épanouir et de devenir socialement compétent.

3 Huit mesures

Dans le cadre de la Stratégie culturelle, le Grand Conseil et le Conseil-exécutif ont chargé l'INS d'élaborer un projet « Education et culture ». Nous avons rempli ce mandat et avons développé huit mesures qui se complètent et se renforcent mutuellement :

(1) Chaque direction d'école doit pouvoir désigner un ou une responsable de la culture parmi les membres du corps enseignant. Cette personne est déchargée d'une partie de son programme d'enseignement pour pouvoir informer, encourager et soutenir ses collègues dans les questions ayant trait à la culture.

(2) La PH Bern propose aux responsables de la culture et aux autres enseignants et enseignantes intéressés une formation continue accessible qui, complétée d'autres modules, peut conduire à l'obtention d'un titre reconnu.

(3) Nous proposons d'élargir l'enseignement de la musique à l'école obligatoire de deux manières :

(a) La manière la plus simple consiste à intégrer de manière intensive la musique aux autres disciplines. Des programmes visant une collaboration plus étroite entre l'école obligatoire et les écoles de musique sont élaborés à cette fin.

(b) La manière un peu plus complexe d'élargir l'enseignement de la musique à l'école obligatoire consiste à « développer l'enseignement de la musique » : deux leçons de musique supplémentaires remplacent deux leçons d'une autre discipline. Des projets-pilotes, également menés dans le canton de Berne, ont montré que les élèves bénéficiaient d'un encouragement plus important en musique, mais qu'il n'y avait pas pour autant de répercussions sur leur niveau dans les disciplines pour lesquelles le nombre de leçons avait été réduit. Cette alternative est exigeante et requiert des enseignants et enseignantes de musique qualifiés ainsi qu'une direction d'école convaincue par le développement de l'enseignement de la musique. Je pars donc du principe que les écoles seront peu nombreuses à opter pour cette solution, mais je tiens néanmoins à leur donner cette possibilité.

(4) La quatrième mesure s'adresse à toutes les classes de l'école obligatoire et du degré secondaire II (donc aussi aux écoles professionnelles et aux gymnases).

(a) Chaque classe peut utiliser deux bons par an : un bon destiné à couvrir les frais de déplacement en transports publics pour participer à des activités organisées dans

le cadre des offres de médiation culturelle proposées par les institutions culturelles situées dans le canton de Berne. Les écoles situées en zone rurale auront donc les mêmes possibilités que celles situées dans des centres urbains (à Berne par exemple).

(b) Le deuxième bon sert aux classes souhaitant elles-mêmes élaborer un projet culturel interne à l'école et/ou faire appel à des acteurs et actrices culturels. Le montant de ce bon n'est pas encore connu.

(5) La cinquième mesure s'applique aux domaines de la danse et du théâtre : nous prévoyons de créer trois postes à temps plein pour des pédagogues de la danse et du théâtre qui apporteront leur soutien dans l'ensemble du canton aux membres du corps enseignant lorsque leurs classes effectueront des travaux pratiques en danse et en théâtre. Ces postes pourront être subdivisés en postes à temps partiel. Toutes les écoles du canton devront pouvoir bénéficier de cette mesure.

(6) Les cinq mesures que je viens de mentionner visent à soutenir le corps enseignant et les écoles. La sixième mesure doit, quant à elle, permettre aux institutions culturelles (théâtres, orchestres, musées, etc.) de proposer encore plus d'offres de médiation aux enfants et aux adolescents, en tenant compte tout particulièrement des besoins des écoles. Les futurs mandats de prestations donneront à cette fin des précisions concernant les mandats de médiation et garantiront leur financement.

(7) L'archéologie, les monuments historiques et l'architecture contemporaine ne doivent plus être négligés dans le domaine de la médiation culturelle. L'Office de la culture concevra une offre qu'il mettra en œuvre en collaboration avec des spécialistes et organisations externes.

(8) J'ai évoqué le côté de la demande, les écoles, et le côté de l'offre, à savoir les institutions culturelles et les acteurs et actrices culturels. Il faut maintenant qu'il y ait un lien étroit, une passerelle en quelque sorte entre l'offre et la demande. Cette passerelle, c'est la huitième mesure. Il s'agit d'une plate-forme Internet qui répertorie l'ensemble des offres de médiation culturelle, les coordonne, les décrit et les soumet aux écoles. Les membres du corps enseignant et les écoles connaissent ainsi les offres qui existent et savent comment les réserver et les utiliser.

4 Perspectives

Il est important de rassembler les expériences menées, d'évaluer les mesures et de les adapter en fonction des résultats.

Dans un premier temps, la mise en œuvre des mesures est par conséquent limitée à quatre ans, le début étant prévu pour l'année scolaire 2010-2011, le terme pour la fin de l'année scolaire 2013-2014. Cette période est suffisamment longue pour que nous puissions tirer des conclusions pertinentes des expériences menées.

Il faut noter que ces mesures compléteront et consolideront ce qui existe déjà, elles ne visent pas à remplacer quoi que ce soit. La mise en œuvre des huit mesures devrait coûter environ

3,75 millions de francs par an, une somme qui montre l'importance que nous accordons à ce projet. Ces mesures seront financées en grande partie par le Fonds de loterie.

Le projet est désormais soumis à la consultation des principaux partenaires de l'éducation et de la culture. Le Conseil-exécutif et le Grand Conseil auront néanmoins le dernier mot concernant ce projet.

Voilà ce en quoi consiste le projet Education et culture. A quoi sert-il concrètement ? Je laisse maintenant la parole aux personnes concernées.

Séquences 3 et 4, env. 60 secondes.

Séquence 3 : projet Tönstör, Balba Weber demande aux enfants « ... Où commence la musique ? Est-ce que c'était déjà de la musique ou non ? Ce n'est pas si simple de répondre, c'est une question très difficile... » (env. 30 sec). Cette courte séquence ouvre un peu la voie aux réflexions philosophiques et une artiste s'exprime à ce sujet.

Séquence 4 : des adolescents/jeunes hommes participant au projet CPK donnent leur avis sur la danse, sur le fait qu'ils étaient peu à l'aise au départ et qu'ils ont ensuite eu de bonnes expériences en la pratiquant eux-mêmes (env. 40 sec.). Cette séquence donne à nouveau l'occasion aux enfants/aux jeunes de s'exprimer. C'est bien d'eux dont il s'agit, de ces jeunes qui ne sont pas présents à la conférence de presse. La séquence montre, du point de vue des garçons, l'éventail d'expériences nouvelles/importantes qui peuvent être vécues grâce aux projets culturels.

C'est de cette manière que je souhaiterais accroître la présence de la culture dans les écoles. Ce projet ne doit pas être perçu comme une obligation, mais bien comme une offre, une invitation à participer et un soutien.

J'invite à présent Madame Herion à vous présenter les prochaines étapes du projet.